elle est catholique ; qu'elle périsse donc, puisque c'est le moyen de détruire le catholicisme !...

« La question catholique, dit M. Copin, est devenue une question nationale ; c'est pour cela que moi, penseur libre, mais aimant ma patrie, je défendrai à outrance le catholicisme, convaincu qu'en même temps, je défends mon pays. »

L'orateur fait un appel vibrant aux catholiques. Il les supplie, dans l'intérêt de la France, d'imiter leurs adversaires qui, depuis trente ans, ont fait preuve d'une activité rare. Il préconise les réunions publiques et fréquentes. « Il faut, dit-il, comme l'ont fait les francs-maçons pour établir leur puissance, créer un nouvel état d'esprit », état d'esprit fait de suspicion à l'égard de la secte liberticide et anti-française.

M. Copin-Albancelli est vivement applaudi par l'auditoire tout entier qui l'acclame chaleureusement et finalement entonne un vivat en son honneur. Cette instructive conférence laissera un profond souvenir à Roubaix et nous souhaitons qu'elle soit féconde en résultats.

AU CONSEIL MUNICIPAL. — *La laïcisation de l'école publique de filles de la rue Pellart.* — Plusieurs questions importantes ont été discutées au cours de la séance qu'a tenue, vendredi soir, le Conseil municipal. On verra, dans le compte-rendu de cette réunion, que l'assemblée a eu à s'occuper d'une lettre par laquelle M. le Préfet annonçait que l'école publique de filles de la rue Pellart, tenue par les Sœurs de la Charité, serait laïcisée après les grandes vacances prochaines.

LES CLARISSES DE ROUBAIX. — Comme on le verra par le compte-rendu des débats de la Chambre, la demande d'autorisation formulée par les Clarisses de Roubaix, a été rejetée. C'est à très bref délai, le départ forcé de ces sœurs dévouées qui faisaient tant de bien dans le quartier de l'Epeule.

LES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES DE ROUBAIX A LILLE. — C'est vendredi matin et non samedi, comme on nous l'avait annoncé, qu'a été substituée la traction électrique au service à vapeur sur la ligne des tramways de Roubaix à Lille.

Comme on pouvait s'y attendre, beaucoup de tramways sont restés en panne pendant un temps plus ou moins long. A certains moments même, la circulation a été interrompue pendant plus d'une heure. Ce sont là des inconvénients inhérents à tout début et qui ne tarderont pas, nous l'espérons, à disparaître.

Vers 10 heures 45, un accident s'est produit, Grande-Place. Tandis qu'un conducteur changeait de côté la perche d'une voiture, un contact s'est produit et une très vive lueur a éclairé toute la place.

NÉCROLOGIE. — Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de Mme Nys-De Bosière, épouse de M. Emile Nys, courtier assermenté en laine, décédée à l'âge de 51 ans. Nous présentons à M. Emile Nys nos bien sincères condoléances.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — M. Schoemacker, ex-adjudant au 2e régiment d'artillerie en retraite, est nommé commis d'exploitation des Postes et Télégraphes, à Tourcoing.

LES FÊTES DES 31 MAI ET 1er JUIN. — Vendredi soir, au cours de la séance du Conseil municipal, M. Eugène Motte, maire, a exposé les résultats financiers des fêtes des 31 mai et 1er juin. On en verra, d'autre part, le détail.

DES ÉLÈVES du cours préparatoire de l'Ecole supérieure de Commerce de Lille ont, vendredi, après-midi, visité, sous la conduite de M. Cappart, professeur de physique et de chimie, les usines de la Société Chimique Roubaisienne de Wattrelos. M. Parent, directeur, a fait très aimablement à la caravane scolaire, les honneurs de cet intéressant établissement.

DOCTORAT EN DROIT. — M. Pierre Bayart, étudiant de l'Université catholique de Lille, vient de passer avec succès son premier examen de doctorat en droit. Toutes nos félicitations.

BREVET ÉLÉMENTAIRE. — En publiant la liste des jeunes filles reçues à l'examen du brevet élémentaire, à Lille, nous avons bien involontairement omis le nom de Mlle Christmann, élève à l'Institut Sévigné.

L'ÉTABLISSEMENT DES BAINS DE LA RUE DE ROME. — Pour cause de réparations urgentes, cet établissement sera fermé dès aujourd'hui samedi.

ANCIENS SOLDATS DU 8e. — Dimanche, 28 juin, la Société des Anciens du 8e de ligne, on le sait, célébrera la fête du régiment à Lille. Après la bénédiction du drapeau qui sera donnée à 11 heures en l'église Saint-Maurice, les vins d'honneur seront offerts au siège de la Société, rue Jean-Roisin ; un banquet, à deux heures, réunira les membres ; les personnalités militaires et civiles qui ont assuré par leur concours et leur appui la constitution de cette Société, y assisteront.

POUR LES PROCHAINES ASSISES. — La Chambre des mises en accusation vient de renvoyer devant la Cour d'assises, pour être jugé à la session d'août, le nommé Jules Florin, bobineur à Roubaix, âgé de 42 ans. Cet individu est accusé d'attentat à la pudeur, dont la victime serait une petite fille âgée de moins de 13 ans.

LA SCÈNE SANGLANTE DU « CAFÉ TERMINUS ». — *Une descente du Parquet.* — M. Coupilaud, juge d'instruction, est venu, vendredi matin, à Roubaix, pour s'occuper de la scène sanglante qui s'est déroulée, mardi soir, au « Café Terminus », rue de la Gare.

Le magistrat s'est rendu au commissariat de police du premier arrondissement. Il y a entendu plusieurs témoins, les propriétaires du Café, qui que consommateurs et des voisins. Des deux prévenus, l'un est écroué à la maison d'arrêt de Lille ; c'est Jules Pollet, rentreur, âgé de 28 ans. Quant au principal coupable, Edouard Impens, celui qui a tiré un coup de revolver sur M. Caretto fils et a atteint la mère de ce jeune homme, il est toujours en fuite.

L'*OFFICE COLONIAL.* — Le secrétaire de la Chambre de commerce de Roubaix vient d'être désigné comme membre correspondant de l'*Office Colonial*, annexé au Ministère des Colonies.

Il est chargé en cette qualité de fournir sur place, à ceux qui lui en feront la demande, tous renseignements utiles concernant chacune de nos colonies. Dans ce but, l'*Office Colonial* a mis à sa disposition une collection de notices et publications du plus haut intérêt pour le commerce et l'industrie. Ces documents seront communiqués par lui, à toute personne désireuse de les consulter.

La saison à Ostende. — Nous possédons, aujourd'hui, quelques détails sur les fêtes qu'organise le « Club des Sports » d'Ostende dont nous avons annoncé la création.

En dehors des courses où figureront des chevaux anglais et français, des régates, etc., Ostende aura, cette année, une semaine automobile, avec course du mille, une semaine de Polo, avec match international, et, peut-être, une semaine consacrée à des carrousels militaires.

Enfin, S. M. Léopold II, dont la prédilection pour Ostende est bien connue, vient de dépenser des sommes considérables pour faire aménager des terrains de « golf », de polo, etc.

Ostende qui était déjà le rendez-vous de toutes les élégances est en train de devenir celui de tous les sports. 33541

OUTRAGES A LA POLICE. — Un frondeur, Emile Vandecastel, âgé de 42 ans, demeurant rue Toids, 35, a été arrêté, jeudi après-midi, pour ivresse et outrages à la police.

— Un ouvrier peigneur, Henri Delépaut, âgé de 21 ans, demeurant rue des Champs, 25, a été arrêté, vendredi matin. La veille, vers dix heures du soir, le sous-brigadier de sûreté Cuvelier et l'agent Averbèke, mettaient en état d'arrestation, rue de la Gare, son amie, Marguerite Bourguignon, fille de mœurs légères, âgée de 19 ans. Mécontent, Delépaut injuria les représentants de l'ordre, et, bravement, prit la fuite. Mais on est parvenu à le retrouver.

LA CHARRETTE A CHIENS a ramassé, jeudi, 15 toutous errants. Dix procès ont été dressés aux propriétaires.

— Des procès-verbaux ont été rédigés à une cabaretière, Marie Cottenier, veuve Couckaert, âgée de 54 ans, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 13, et à sa servante, Louisa Candel, 26 ans, pour défaut de certificat.

TROUVAILLE. — M. Gustave Ferret, rue Pellart, 60, a trouvé un porte-monnaie renfermant de l'argent. On peut le lui réclamer.

Sommaire du n° 12 de la **Revue Textile** — N° du 25 juin 1903. — Publication hebdomadaire intéressant le commerce et l'industrie textiles en France et à l'Etranger. — Le livre d'or de l'industrie, M. Achille Wibaux. — Le suint. — Les cardes à coton. — Réglage des chapeaux. — Composition des tissus. — Fabrication des lainages. — Réglage des métiers à tisser. — Teinture du coton. — Des orangés. — Chenille pour la fabrication des tapis, genre Orient. — L'indigo. — Les retors. — Matières colorantes nouvelles. — Laines. — Cotons. — Soies. — Lin, jute et chanvre. — Situation de la soierie. — Situation de l'industrie textile. — Le trust des filateurs de coton aux Etats-Unis. — Le Soudan et la question cotonnière. — Société industrielle du Nord de la France. — Concours de 1903. — Revue des livres. — Brevets d'invention relatif aux industries textiles. — Liste des principaux fournisseurs des industries textiles.

20 centimes le numéro. 8 fr. par an. Bureaux à Roubaix, 71, Grande-Rue. 33608

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un tourneur en bois de M. Camille Duvinage, modeleur, Oscar Tack, 19 ans, demeurant à Croix, a été blessé à l'annulaire et au médius droit par une scie. Huit jours de repos. Docteur Bée. — Au tissage de MM. E. P. et C. Toulemonde, fabricants, un tisserand, Léopold Losfeld, 28 ans, rue de Mouscron, à Tourcoing, a été blessé au bras droit par un coup de navette. Six jours de repos. Docteur Picquet. — Une ourdissense de M. Auguste Lepoutre, fabricant, Marie Rollier, 28 ans, rue d'Iéna, a eu la main droite comprimée par les cylindres de son métier. Dix jours de repos. Docteur Delahoussse. — L'un des ouvriers de la scierie mécanique de M. Georges Lehoucq, négociant en bois, Henri David, 22 ans, rue Franklin, a été blessé au bras gauche par une pièce de bois. Dix jours de repos. Docteur Butruille. — Un terrassier de M. Joseph Salomon, entrepreneur, Jules Dedoncker, 31 ans, demeurant à Wattrelos, s'est blessé en soulevant un bloc de terre. Dix jours de repos. Docteur Butruille. — Le domestique de M. Bernard Spriet, épicier en gros, Oscar Verdonck, 35 ans, rue Centrale, a été blessé à la poitrine par un coup de pied de cheval. Huit jours de repos. Docteur Lepoutre. — Un scieur de MM. Louis Derville et fils, entrepreneurs, Bernard Lebrice, 30 ans, rue Franklin, a été blessé au pouce droit par une scie. Quinze jours de repos. Docteur Derville.

VOTRE NEURASTHÉNIE vous désespère, vous avez fait des cures d'hydrothérapie sans succès ; vous vous croyez incurable! quelle erreur! Le remède est à votre portée et il est bien simple. Usez régulièrement du Pain Normal Français.

(Voir aux annonces). 33540

WASQUEHAL

Convocation du Conseil municipal. — *Les procédés de l'Administration collectiviste.* — Trois jours avant l'arrêt du Conseil de préfecture qui doit proclamer élus les six conseillers républicains libéraux, la minorité collectiviste va se réunir pour la seconde fois afin de boucler les comptes du Bureau de Bienfaisance avec les budgets communaux additionnel 1903 et primitif 1904 que la Préfecture n'a pas approuvés. Les conseillers, élus le 7 juin courant, ne sont pas convoqués ; ils ne peuvent du reste siéger avant que leur élection ait été proclamée. Et c'est bien pour cela que les collectivistes, profitant de ce qu'ils sont encore les maîtres, se hâtent de délibérer une dernière fois. Les électeurs apprécieront, comme il le mérite, ce procédé d'escamotage. Quant aux six conseillers républicains en exercice, qui se sont abstenus à la dernière séance, ils sont décidés, cette fois encore, à protester de la même façon, contre les procédés de leurs adversaires. Ils ont pris la résolution de ne plus siéger, avant que leurs collègues ne soient admis à l'assemblée délibérative.

Voici l'ordre du jour sur lequel, au mépris du verdict électoral, les onze collectivistes vont délibérer, le mardi 30 juin, à 8 heures du soir :

1. Achèvement des chemins vicinaux ordinaires; avis du Conseil. — 2. Classement et répartition de dépenses d'entretien, chemin N° 144. — 3. Bureau de Bienfaisance : Compte administratif et de gestion de l'exercice 1902. Etablissement du budget additionnel 1903 et primitif 1904. — 4. Fête du 14 juillet 1903 ; vote d'un crédit supplémentaire. — 5. Inauguration du groupe scolaire du Capreau.

LANNOY

LES EXAMENS DU CERTIFICAT d'études primaires pour les garçons des écoles communales du canton ont eu lieu vendredi, à l'école de Lannoy, sous la présidence de M. Bourbon, inspecteur primaire. Sur les 145 élèves inscrits, 142 se sont présentés. 103 ont été déclarés admissibles et 100 admis définitivement.

Les prix départementaux ont été répartis de la façon suivante : 1°, Maurice Leclercq, de l'école de Willems ; 2°, Louis Derock, de Flers-Breucq ; 3°, Emile Meurisse, de Lannoy.

— Aujourd'hui samedi auront lieu les examens pour les jeunes filles des écoles de ce même canton.

LA FÊTE DU 14 JUILLET. — Dans sa dernière réunion, la Commission des fêtes a arrêté ses grandes lignes de la fête nationale du 14 juillet.

Il y aura d'abord une distribution de viande aux indigents, le matin à 8 heures ; à 2 heures de l'après-midi, réunion des sociétés, rue de Tournai ; à 2 h. 1/4, revue des sociétés locales par la municipalité ; à 2 h. 1/2, départ du cortège. La distribution des primes aura lieu après la dislocation du cortège.

Une grande ascension aérostatique aura lieu le soir à 7 h., sur la place de l'Eglise, par M. Duchateau, avec le ballon *l'Ecole*. Arrivée à une altitude de 600 mètres, descente en parachute par M. X..., avec pluies de confetti, fleurs et surprises.

A 8 h., grand concert sur la Place par la Musique municipale et l'Orphéon des anciens élèves de Lannoy. Un bal public est également organisé. Parmi les réjouissances, il y aura encore un carrousel à brouettes, un tir à la cible chinoise, etc., etc.

LYS

ENTRE DOUANIERS ET FRAUDEURS. — *Descente du Parquet.* — Il y a une quinzaine de jours, nous avons relaté un drame sanglant qui a mis en émoi la population de Lys. Un malheureux, en voulant faire opposition à la douane, était frappé d'un coup de revolver. Fort heureusement, sa blessure fut peu grave ; un repos d'une dizaine de jours en a complète la guérison.

Une minutieuse enquête a été faite par les officiers des douanes et la gendarmerie de Roubaix. On sait que les personnes mêlées à cette affaire ne sont pas d'accord sur certains détails.

Le blessé, Jean-Baptiste Janssens, dit « Le Riqueux », prétend qu'il n'a pas opposé de résistance à la douane. Il dit aussi qu'il a été blessé au premier coup de feu, alors que le douanier soutient que c'est au troisième.

D'autre part, les jardiniers de Mme Veuve Jules Boutemy-Barrois, Etienne Lagache et François Lambrecht, ont déclaré qu'ils ignoraient avoir affaire à des douaniers.

M. Delalé, juge d'instruction, est descendu à Lys-lez-Lannoy, vendredi, par le train de une heure et demie, en compagnie de M. Bostoen, son greffier.

M. le capitaine Mouy, de Roubaix, accompagné des gendarmes de Roubaix, attendait ces messieurs à la gare.

A sa descente du train, le Parquet s'est dirigé vers la mairie de Lys, où les témoins, au nombre de onze, avaient été convoqués.

Le magistrat a d'abord procédé à l'interrogatoire des fils du « Riqueux », Louis et Léopold, puis successivement les jardiniers François Lambrecht, Etienne Lagache, Jules Wicart, la voisine de Janssens, la femme Bréhovin, Janssens et sa femme, et les douaniers Gustave Dartheo et David Dupont. Tous ont confirmé leurs déclarations faites antérieurement.

Le magistrat a quitté Lys vers cinq heures et demie. Des poursuites seront probablement exercées pour fraude et rébellion à la douane contre Janssens et ses fils et aussi contre Lambrecht et Lagache, pour complicité de rébellion.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un menuisier, Henri Volscarius, 44 ans, demeurant rue Royale, à Lannoy, occupé pour le compte de M. Alfred Lardée, entrepreneur de menuiserie, s'est contusionné au flanc droit en tombant d'une échelle. Quinze jours de repos.

GRUSON

NÉCROLOGIE. — Vendredi matin, à dix heures et demie, ont eu lieu, en l'église de Gruson, les funérailles de M. Albert Decadonne, élève de cinquième au Petit-Séminaire de Cambrai. L'assistance était très nombreuse, qui avait tenu à témoigner sa sympathie à une famille très estimée et cruellement éprouvée par ce deuil. La messe a été célébrée par Mgr Baunard, recteur de l'Université catholique.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Spécialité d'**AFFICHES, Prospectus** à bon marché.
Programmes, Invitations, Convocations. 3

Liquidations judiciaires et faillites des cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy. — En dehors des liquidations judiciaires et des faillites publiées dans nos annonces, nous relevons la suivante dans d'autres journaux, et nous la donnons à titre de renseignement pouvant être utile au public.

Ouverture de faillite du sieur Charles Blavoet, boucher, 3, rue de Valmy, à Roubaix.

TOURCOING

Une rencontre entre douaniers et rôdeurs de frontière. — Dans l'après-midi de vendredi deux douaniers, MM. André Casès et Paul Thiébaut, étaient postés près de la ferme Van Elslande, sur le territoire de Neuville, quand quatre hommes, semblant pris de boisson, et venant du Risquons-Tout, s'approchèrent et les injurièrent grossièrement, les menaçant même de les jeter dans le fossé de la ferme.

Les douaniers, sans se laisser intimider, tentèrent de se rendre maîtres des insulteurs. Ils eurent à soutenir une véritable lutte, pendant laquelle M. Casès s'est foulé le pied. Se voyant près d'être débordés, les douaniers sortirent leurs révolvers et menacèrent d'en faire usage. Aussitôt trois des assaillants prirent la fuite, mais le quatrième fut maintenu. C'est un appelé Charles Godefroid, dont le nom a été souvent cité dans le journal pour des faits de violences du même genre et qui a été mêlé, il y a trois ans, à une tentative de vol commise en plein jour rue de Bradford.

Charles Godefroid a été conduit au poste de douane de Neuville et tandis qu'il subissait un interrogatoire, les douaniers remarquèrent dans la rue la présence d'un autre des assaillants, nommé Henri Vanstenkiste, journalier, âgé de 22 ans, qui a été arrêté à son tour.

Dans la soirée les deux prisonniers ont été ramenés à la gendarmerie de Tourcoing, mais ils s'étaient rebellés au point qu'il a fallu les ligotter dans une charrette à bestiaux et c'est dans cet équipage qu'ils ont fait, sous bonne escorte, leur entrée à Tourcoing dans la soirée.

M. CHARLES FARVACQUE qui, depuis près de cinquante ans, remplissait les fonctions de greffier de la Justice de Paix du canton sud de Tourcoing, vient de donner sa démission.

Après une aussi longue carrière, le repos est légitimement dû.

De 1851 à 1856, M. Charles Farvacque avait été clerc d'huissier et c'est depuis 1856 qu'il occupe le poste que son grand âge le force à quitter. M. Charles Farvacque est l'un des plus anciens greffiers de France et le doyen des greffiers du département du Nord.

Ces fonctions, M. Charles Farvacque les a toujours remplies avec une dévouement et une intégrité qui lui ont valu l'estime de tous. Il est donc juste, au moment où il prend sa retraite, de lui en rendre un témoignage public.

NÉCROLOGIE. — Une personnalité bien sympathique, quoiqu'étant restée assez ignorée, vient de disparaître : M. Edouard Dewavrin est mort, hier, vendredi, à l'âge de 67 ans.

M. Edouard Dewavrin avait appartenu à cette héroïque légion de zouaves pontificaux dont les combats de Mentana et de Castelfidardo rappellent les valeureux efforts. M. Edouard Dewavrin avait été sergent au bataillon et il portait fièrement à la boutonnière, le ruban de l'ordre militaire qu'il avait obtenu. Il y a quinze jours à peine, son ancien chef, le général Charette venait à Tourcoing, lui apporter un dernier témoignage de sympathie.

M. Edouard Dewavrin fut peu mêlé à la politique. En 1805, sur les instances de ses amis, il consentit à laisser porter sa candidature au Conseil d'arrondissement contre M. Barbarie, et il échoua.

Modeste, bon, serviable, M. Edouard Dewavrin était estimé de tous. Il est mort en chrétien aux convictions profondes et sincères ainsi qu'il avait toujours vécu.

SUCCÈS SCOLAIRES. — Nous avons donné dans notre dernier numéro, les noms des jeunes filles de l'école libre de la rue d'Austerlitz, qui avaient subi avec succès les examens pour l'obtention du certificat officiel. Dans cette liste un nom a été omis : celui de Mlle Andrée Cauvlier.

LES GRÈVES. — *Chez MM. Masurel-Leclercq*, une entrevue a eu lieu dans la matinée de vendredi, mais n'a pas donné de résultats. Il a été répondu aux ouvriers qu'on ne pouvait les faire travailler à la journée.

Chez MM. Herbaux, la situation n'a pas changé. Les bâcleurs se sont présentés à l'usine et ont vu le patron, mais ils n'ont pas obtenu satisfaction.

A la fonderie d'acier de MM. Lamourette frères, la situation reste stationnaire.

UN ENFANT QUI TOMBE DANS LE CANAL. — Hier soir, vers huit heures, quai du Havre, le jeune Gustave Castelain, âgé de 9 ans et demi, pêchait, assis sur le bord du canal. Par suite d'un faux mouvement, il tomba à l'eau. Il allait se noyer lorsque M. Megoup, 22 ans, terrassier, demeurant rue de Châlons, 75, et l'agent Rich, témoins de l'accident, se portèrent à son secours. Le premier se jeta à l'eau en se tenant d'une main à une chaîne du garde-fou pendant que l'agent Rich tenait l'autre extrémité, le maintenant ainsi à la surface de l'eau. M. Megoup put saisir le petit Castelain et le ramener sain et sauf sur la berge.

Après avoir reçu des soins, l'enfant a été reconduit chez ses parents, 14, rue Lacépède.

UN ACCIDENT s'est produit vendredi après-midi vers 4 heures un quart, rue de la Cloche. Un camion chargé de viande et appartenant à M. Dubrulle, chevilleur, passait dans cette rue, lorsqu'une chaîne du timon s'étant rompue, l'un des chevaux fit un écart et se jeta contre la devanture du magasin de M. Pronvost, épicier, marchand de fromage, brisant, deux vitres et deux bouteilles de liqueur. Les dégâts ont été évalués à 15 francs, environ.

UN CAMION EN DÉTRESSE. — Vendredi matin, vers dix heures et demie, un camion appartenant à M. Dervaux, camionneur, rue du Tilleul, et chargé de 4.000 kilos d'orge, passait boulevard Gambetta. Tout à coup, en face du numéro 46, un des essieux se brisa et le chargement versa, encombrant la voie du tramway électrique. L'interruption du service des cars a duré une heure et demie.

CONTRAVENTIONS à Alphonse S..., 43 ans, rattacheur, pour ivresse publique ; à Albert V..., 27 ans, pour violences légères ; à Jérôme C..., 31 ans, homme de peine, pour ivresse et bris d'objets mobiliers.

UNE PLAINTE a été déposée par M. Henri Valcke, marchand de lait battu, rue Coëbert, contre Jules Vanhoutte, âgé de 16 ans, bâcleur, sans domicile fixe, sujet belge. Ce dernier lui aurait volé un porte-monnaie contenant une somme de 5 à 6 francs. Une enquête est ouverte.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de vendredi, il est arrivé aux Halles les denrées suivantes : Marée, 1.150 kil. ; moules, 100 kil. ; beurre, 40 kil. ; fromage, 10 kil. ; amandes vertes 40 kil. ; pêches, 50 kil. ; fraises, 250 kil. ; pois, 20 kil. ; asperges, 45 bottes ; pommes de terre, 1.200 kil. ; salades, 400 ; artichauds, 500.

A LA FRONTIÈRE. — Vendredi après-midi, les gendarmes de Tourcoing ont conduit à la frontière belge, deux expulsés, dont une femme, qui leur avaient été amenés par les gardiens de la prison de Lille.

CINQ CHIENS errants ont été mis en fourrière, vendredi. Une contravention a été dressée à un propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Alphonse Pellet, un effilocheur, Léopold Euslegers, 66 ans, a eu la main gauche percée dans une machine à effiocher. Trois semaines de repos. Docteur Decherf. — A la filature de M. Masurel-Leclercq, une soigneuse, Hélène Desreumeaux, 19 ans, a eu deux doigts de la main gauche pris dans les organes d'un métier. Un mois de repos. Docteur Leduc. — Dans le même établissement, Prévost Paschal, 26 ans, cardeur, a eu l'annulaire gauche pris dans un engrenage d'une carde. Quinze jours de repos. Docteur Leduc. — Ivo Cocu, 23 ans, frappeur chez M. H. Mispreuves, maréchal, a reçu, sur la cuisse droite, un coup de pied d'un cheval. Quinze jours de repos. Docteur Beulque. — Un homme de peine du Peignage de la Tossée, Albert Lescroart, 21 ans, a eu le pied droit pris entre une balle et le bord d'une trappe et contusionné. Dix jours de repos. Docteur Leduc. — Chez M. Emile Parmentier, un apprenti liseur, Henri Deseck, 14 ans, a été blessé à l'index droit par la chute d'un contre-poids. Dix jours de repos. Docteur Desbonnets. — Un forgeron, Edmond Houtekier, 32 ans, travaillant chez M. Paul Delsart, s'est blessé au médius droit en forgeant. Cinq jours de repos. Docteur Debuchy. — A la filature de M. E. Leplat, un employé, Jules Callogue, 19 ans, s'est fait une entorse au genou gauche, en tombant dans un escalier. Huit jours de repos. Docteur Playoust.

12 portraits soignés 5 francs avec prime, 6 pour 3 francs, 31, rue Desurment, Tourcoing

LILLE

LES RUINES DU GRAND-THÉATRE. — Le public s'étonne que les travaux de démolitions des ruines du théâtre incendié restent interrompus depuis plusieurs semaines ; de là on suppose la reconstruction sur les fondations actuelles. Il n'en est rien ; la seule raison de cette suspension des travaux est la mésentente entre l'administration municipale et les Compagnies d'assurance.

SYNDICAT DES HOTELIERS DU NORD DE LA FRANCE. — Le président du Syndicat des hôteliers, M. Brulé, vient d'adresser à M. Jules Dansette, député du Nord, une lettre dans laquelle il proteste contre « les procédés despotiques de l'administration des contributions directes qui prétend soumettre l'industrie hôtelière à un classement arbitraire. Le signataire de la lettre fait valoir que beaucoup d'hôteliers, vendant peu de boissons par le fait même de leur profession, sont néanmoins taxés plus lourdement que les commerçants de boissons les plus fortement imposés. Il signale enfin le danger qu'il y aurait à laisser à l'administration des contributions le soin de déterminer le revenu de chaque citoyen, lorsque l'impôt sur le revenu sera voté.

LE « BULLETIN DE LA PRESSE LOCALE ET PARISIENNE » de la Société de Musique de Lille, contenant le compte-rendu des concerts et les articles de journaux s'y rapportant, est en vente au prix de 0.75 c. de fascicule, à la Librairie Taillandier, rue Faidherbe, et chez les principaux marchands de musique de Lille, Roubaix, Tourcoing et Douai. Un seul tirage à cinq cents exemplaires.

LA RENTRÉE DU 16e CHASSEURS. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le 16e bataillon de chasseurs à pied, revenant du camp de Sissonne, est rentré à Lille vendredi. Il avait cantonné la nuit de jeudi à vendredi à Anchy. L'étape fut rude, car le soleil, dès le matin, dardait de chauds rayons. De plus, avant de pénétrer en ville, il y a eu manœuvre. Le 3e bataillon du 43e d'infanterie, commandé par le capitaine Broux est parti de Lille à quatre heures du matin et s'est porté au-devant du 16e chasseurs, afin d'enrayer sa marche.

Le thème portait que le parti A, composé du 3e bataillon du 43e, devait s'opposer à ce que le parti B (16e bataillon de chasseurs) puisse reconnaître les ouvrages élevés pour la défense de Lille.

Cette manœuvre, dirigée par le général Courbassier et le colonel Bizard, a eu lieu entre Fretin et Ennetières. Une compagnie du 43e s'était portée sur Ennetières pour arrêter le passage de deux compagnies de chasseurs, mais elle fut immobilisée.

D'autre part, après un combat sérieux entre des fractions sérieuses des deux partis adverses, l'avantage resta aux défenseurs de Lille. Les chasseurs, rejetés sur Fretin, durent battre en retraite, laissant de nombreux prisonniers aux mains du 43e.

L'action commencée à sept heures, s'est terminée à neuf heures ; on fit ensuite le café et les fantassins purent prendre un repos de deux heures.

Pour le retour à Lille, un détachement du 19e chasseurs, qui avait pris part à la manœuvre, en qualité d'éclaireur, a pris les devants. Le 3e bataillon du 43e est rentré à Lille par la porte de Douai, à une heure et demie, suivi par le 16e bataillon de chasseurs, qui, rue de Douai, fut fort acclamé par la foule. Malgré les fatigues des jours précédents, aux sons de leur joyeuse fanfare, les petits chasseurs marchaient d'un pas allègre.

L'ODYSSÉE D'UN OFFICIER EN NON-ACTIVITÉ. — M. Delalé, chargé de l'instruction de l'affaire du lieutenant Labitte, a entendu M. le général Loyer, de retour d'une inspection de quinze jours dans le 4e corps. La lettre écrite par Labitte a été présentée au général Loyer, qui a déclaré qu'elle n'était pas de lui. Le juge d'instruction et le procureur de la République, saisis par le général commandant le 1er corps d'armée, poursuivent l'instruction.

LA MADELEINE

LES FÊTES. — M. le Maire vient de prendre un arrêté interdisant la circulation des voitures le dimanche 28, dans la rue du Quai, depuis la rue Joséphine jusqu'à la rue de Marquette, et dans toute l'étendue de la rue Gambetta, afin de ne pas gêner les dispositions de la fête.

Voici l'itinéraire que suivra, dimanche prochain, le cortège fleuri dès que la revue sera passée à cinq heures et demie, rue du Pré-Catelan. Départ de la rue du Pré-Catelan, rue du Quai, rue de Marquette, rue Jeanne-Maillotte, rue de Lille (à gauche), place de la Gare, rue de Lille, rue de Turenne, rue Pasteur, rue Carnot, rue Faidherbe, rue Saint-Maurice, rue de Marquette, rue Thiers, rue Jeanne-Maillotte (à droite), rue des Gantois, rue du Moulin, rue Pasteur, avenue Saint-Maur. Dislocation.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Le *Cercle Polyglotte* organise, pour le dimanche 5 juillet, une excursion à Anvers, avec visite du Jardin zoologique, du Port, d'un transatlantique, et des principaux monuments de la ville. Nul doute que cette excursion, des plus intéressantes, ne réunisse un grand nombre de partants, et le Comité prie les sociétaires qui ne se seraient pas encore fait inscrire, de bien vouloir envoyer leur adhésion avant le mercredi, 1er juillet, au siège de la société, *Café Pandore*. La cotisation est de 7 fr. 50.

—— *La Sans-Crainte.* — Répétition ce soir, samedi, à huit heures et demie. Dimanche 28 juin, à trois heures, sérénade au président.

—— La chorale *La Cigale* vient de renouveler sa Commission qui se compose comme suit : Président, G. Lagre ; vice-président, H. Grégoire ; secrétaire, Henri Bot ; secrétaire-adjoint, Léon Maes ; trésorier, Léon Dearx ; commissaires, F. Mulliez, A. Van Hoorde, Louis Clayes, Eloi Poitau ; directeur, Jean Dearx. — Aujourd'hui samedi, à huit heures et demie, répétition générale.

—— *Club Moderne.* — Aujourd'hui samedi, à huit heures et demie du soir, répétition générale. Après la répétition, punch en l'honneur de M. F. Magermans, lauréat du concours de Lille, du 21 juin.

—— *Fanfare de trompettes l'Ancienne.* — Répétition générale, aujourd'hui samedi, à neuf heures du soir, rue de l'Ermitage, 58.

—— *l'Philharmonique du Jean-Ghislain.* — Répétition ce soir, samedi, à neuf heures.

—— *Chevaliers de la Fourchette.* — Répétition générale ce soir, samedi, à huit heures et demie.

—— *Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne.* — Les membres de la section des Décorés et Médaillés du Syndicat Mixte sont invités à se rendre au siège syndical, 22, rue de la Paix, aujourd'hui samedi, à huit heures un quart, pour partir à huit heures et demie (heure militaire), avec le drapeau, aux funérailles de M. François Catel. Les membres de la section des Archers sont également invités à assister aux funérailles.

—— L'excursion de l'*Association de l'école de la rue Turgot*, aura lieu demain, dimanche. On visitera Tournai et le château historique de Péruwelz. Prix : 2 fr., aller et retour, de Tourcoing. L'excursion comprend deux sections : 1° la section française, composée des anciens élèves et de leurs familles ; 2° la section anglaise, composée de membres des colonies anglaises, de Roubaix, Tourcoing, Croix et Wattrelos.

—— *Association des Travailleurs Français.* — Dimanche 28, réunion des Commissions de contrôle et administrative, à dix heures et demie du matin. Les sociétaires sans travail sont priés de donner leur nom dans leur section le plus vite possible.

CROIX. — *Chorale l'Avenir.* — Ce soir, samedi, à huit heures et demie, répétition générale.

—— *Chorale les Orphéonistes.* — Ce soir, samedi, à neuf heures, répétition générale.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille NYS-DE BOOSÈRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame Emile NYS, née Elemine-Marie DE BOOSÈRE, décédée à Roubaix, le 26 juin 1903 dans sa cinquante et unième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 28 courant, à neuf heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 29 dudit mois, à dix heures, en l'église Sainte-Elizabeth, sa paroisse. — Les Vigiles seront chantées le lundi 29, à six heures du soir. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Decrème, 84.

POMPES FUNÈBRES CORNILLE-PENNEL
(BRICHE-CORNILLE, SUCCESSEUR)
23, r. de Lannoy, et 10, r. Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils, tentures p' chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons p' transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits p' le cimetière. Couronnes. Fournisseur des cercueils pour l'hôpital et le Bureau de Bienfaisance. — Téléphone 748. 16472

NÉCROLOGIE

—— On annonce la mort de Mme Zoé-Charlotte Becquet, veuve de M. le docteur Brequin, tante de M. et Mme Wannebroucq et du docteur Béal, décédée mardi, à l'âge de 85 ans.

—— Nous apprenons la mort de M. Alexandre-Joseph Varlet, ancien instituteur, décédé subitement, mercredi soir, au hameau d'Ostove, près de Zutkerque, où il s'était retiré.

—— On annonce la mort, à Monte-Carlo, de M. le commissaire principal de la marine en retraite Tobie Meesemaecker, chevalier de la Légion d'honneur. Le défunt, qui appartenait à une vieille famille des environs de Dunkerque, a exercé pendant plusieurs années les fonctions de commissaire de l'inscription maritime de ce quartier. Il a laissé dans la population maritime les meilleurs souvenirs.

MARIAGES & FIANÇAILLES

—— A Illies, près La Bassée, a été célébré le mariage de Mlle Madeleine Peuvion et de M. André Van Cauwenberghe, négociant à Dunkerque.

—— Le mardi 30 juin, en l'église Saint-Géry, à Cambrai, sera célébré le mariage de M. Henri Cattrice, ingénieur des mines, domicilié à Arras, résidant à Berniszart (Belgique), avec Mlle Paule-Coralie Cornaille, fille de M. Cornaille, minotier, président de la Chambre de Commerce de Cambrai.

Soutiens de famille. — La Commission chargée d'examiner les demandes de dispenses formulées par des conscrits à titre de soutiens de famille s'est réunie à la préfecture mardi et mercredi. Elle était présidée par M. Grand, vice-président du Conseil de préfecture, et composée de MM. le général Loyer, commandant la subdivision de Lille ; Delloffre, Lepeuple, Jules Sirot, conseillers généraux, et Ledoux, conseiller d'arrondissement. Elle